









statique, car elles n'introduisent qu'une résistance entre le pied et le sol. Si le risque de décharge électrostatique n'a pas été complètement éliminé, des mesures supplémentaires doivent être prises pour éviter ce risque. Ces mesures, ainsi que les essais supplémentaires mentionnés ci-dessous, devraient constituer une partie essentielle du programme de prévention des accidents du travail. Les chaussures antistatiques ne protègent pas contre les chocs électriques dus à des tensions alternatives ou continues S'il existe un risque d'exposition à une tension alternative ou continue, utiliser des chaussures isolantes La résistance électrique des chaussures antistatiques peut être considérablement altérée par la flexion la contamination ou l'humidité. Ces chaussures peuvent ne pas remplir la fonction pour laquelle elles ont été conçues si elles sont portées dans des conditions humides. Les chaussures de classe I peuvent absorber l'humidité et devenir conductrices si elles sont portées pendant de longues périodes dans des conditions humides. Les chaussures de classe II sont résistantes aux conditions humides et mouillées et doivent être utilisées en cas de risque d'exposition. Si les chaussures sont portées dans des conditions où le matériau de la semelle est contaminé, le porteur doit toujours vérifier les propriétés antistatiques des chaussures avant d'entrer dans une zone dangereuse. Lors de l'utilisation de chaussures antistatiques, la résistance électrique du revêtement de sol doit être telle qu'elle n'annule pas la protection fournie par les chaussures. L'utilisation d'une chaussette antistatique est recommandée. Il est donc nécessaire de s'assurer que la combinaison de chaussures est en mesure de remplir la fonction pour laquelle elle a été conçue, à savoir dissiper les charges électrostatiques et fournir une certaine protection tout au long de sa durée de vie. Il est donc recommandé à l'utilisateur d'effectuer un test interne de résistance électrique à

### SEMELLE INTÉRIEURE AMOVIBLE

ces bottes ont été testées et certifiées sans semelle intérieure amovible; par conséquent, il est recommandé de ne pas introduire de semelle intérieure, car cette opération pourrait modifier négativement les fonctions de protection.

À la fin de la durée de vie utile des chaussures, ne les abandonner pas dans le milieu naturel : veuiller suivre les réglementations nationales ambientales et éliminer-les correctement. Les réglements pour la livraison des déchets sont disponibles auprès des autorités locales.

La déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse suivante https://hive.bernabeafrique.com/



**BERNABE COTE D'IVOIRE** 99, Bd de Marseille 01 BP 1867 R.C. Abidjan 758

Abidjan 01 - Republique de Cote d'Ivoire https://hive.bernabeafrique.com/hivesupport@bernabeafrique.com

SIZE/BARCODE **LABELS** 

d'essai aussi proches que possible des conditions d'utilisation. Nos chaussures ne protègent pas contre les risques qui ne sont pas mentionnés dans cette note d'information, notamment ceux qui relèvent de la catégorie III des équipements de protection individuelle.

## IDENTIFICATION ET CHOIX DU MODÈLE APPROPRIÉ

Le choix du modèle de botte approprié doit être fait en fonction des besoins spécifiques du poste de travail, du type de risque et des conditions environnementales relatives. La responsabilité d'identifier et de choisir la botte appropriée et adaptée (EPI) incombe à l'employeur. Par conséquent, avant utilisation, il est nécessaire de vérifier la correspondance des caractéristiques du modèle choisi avec les besoins spécifiques d'utilisation.

MODE D'EMPLOI / STOCKAGE ET ENTRETIEN / STOCKAGE / DATE LIMITE
- Pour les bottes avec marquage EN ISO 20345:2022, il est nécessaire de vérifier la présence de l'embout de sécurité lors de la première utilisation : - Pour les bottes avec lame anti-perforation, il est nécessaire de vérifier la présence de la lame lors de la première utilisation ; Avant de porter les chaussures, vérifie leur intégrité et remplacer-les si elles sont endommagées ; - Eviter l'exposition prolongée aux rayons de soleil; - Nettoyer la botte avec un détergent neutre ; - N'utiliser JAMAIS de substances telles que l'alcool, la méthyléthylcétone, les diluants, l'essence, le pétrole ou tout autre type d'agent de nettoyage chimique. Ces substances pourraient endommager les matériaux de composition en créant des affaiblissements non visibles pour l'utilisateur, compromettant les caractéristiques de protection d'origine. Les chaussures mouillées ne doivent JAMAIS être mises en contact direct avec une source de chaleur après utilisation mais laissées sécher dans un endroit ventilé à température ambiante ; - Nouvelles bottes, si elles sont récupérées de leur emballage intact, elles peuvent généralement être considérés comme aptes à l'emploi Dans les conditions de stockage recommandées, les bottes conservent longtemps leur aptitude à l'emplo et il s'est donc avéré impossible d'établir une "date de péremption" pour l'utilisation du nouveau produit même si pour ce type de bottes une durée de 5 ans à partir de la date de fabrication est envisageable , si elles sont stockées correctement ; - Pour éviter tout risque de détérioration, les bottes doivent être transportées et stockées dans leur emballages d'origine, dans des endroits secs et pas excessivement

la chaussure ne répond aux caractéristiques déclarées que si elle est parfaitement ajustée et en parfait

## MARQUAGE

la semelle extérieure de la botte porte le marquage suivant :

- article/modèle
- norme de référence + symboles de protection
- date de fabrication (avec une horloge indiquant le mois/année de production)
   nom du fabricant ou marque déposée (marquée sur la semelle extérieure ou imprimé à l'encre indélébile
- sur la doublure).

## INFORMATIONS SUR LES CHAUSSURES ANTISTATIQUES

Utiliser des chaussures antistatiques s'il est nécessaire de minimiser l'accumulation de charges électrostatiques en dissipant les charges électrostatiques, évitant ainsi le risque d'étincelles, par exemple lors de l'utilisation de substances et de vapeurs inflammables, et s'il n'est pas possible d'élimine complètement le risque de choc électrique dû à des équipements à haute tension sur le lieu de travail Les chaussures antistatiques introduisent une résistance entre le pied et le sol, mais ne peuvent offri une protection complète. Les chaussures antistatiques ne conviennent pas pour travailler sur des équipements électriques sous tension. Il convient toutefois de noter que les chaussures antistatiques ne peuvent pas offrir une protection adéquate contre les chocs électriques dus à une décharge d'électricité

### **EN** INFORMATIVE NOTE

 SAFETY BOOTS (EN ISO 20345:2022) (see marking on outsole)
 WORK BOOTS (EN ISO 20347:2022) (see marking on outsole)
These boots have the EC marking to show that they conform to Regulation (EU) 2016/425 for Personal Protective Equipment (PPE). They conform to harmonised European standard EN ISO 20347:2022 (work

boots) or EN ISO 20345:2011(safety boots).
Given the risks that they protect against, your boots are considered category-II PPE; therefore, they have undergone an "EU-type examination" by the Notified Body

Intertek Italia S.p.A., Via Guido Miglioli 2/A 20063 Cernusco sul Naviglio-Milano (MI) Italy - NB2575 The boot is made of materials considered suitable under the above standards for both quality and performance. The outsoles of boots certified to the EN ISO 20345:2022 standard are marked with the symbols S4 or S5. The table shows what this means:

BOOT WITH EN ISO 20345:2022 MARKING	S4	S5
Penetration-resistant plate (metal anti puncture insert)		х
Safety toecap	Х	Х
Shock absorption in heel area	Х	Х
Antistatic outsole	Х	Х
Upper thickness in compliance with standards	Х	Х
Outsole thickness in compliance with standards	Х	Х

The outsoles of boots certified to the EN ISO 20347:2022 standard are marked with the symbols O4 or 05. The table shows what this means

BOOT WITH EN ISO 20347:2022 MARKING	04	<b>O</b> 5
Penetration-resistant plate (metal anti puncture insert)		X
Shock absorption in heel area	Х	Х
Antistatic outsole	Х	Х
Upper thickness in compliance with standards	Х	Х
Outsole thickness in compliance with standards	X	Х

Some models have only the SB mark (for the basic EN ISO 20345 safety standard) or the OB mark (for the basic EN ISO 20347 requirements), possibly with other symbols, depending on the additional  $\frac{1}{2}$ 

PERFORMANCE	SYMBOL
Penetration-resistance of the bottom (metal anti puncture insert)	Р
Penetration-resistance of the bottom (metal free anti puncture insert PL type)	PL
Penetration-resistance of the bottom (metal free anti puncture insert PS type)	PS
Shock absorption in heel area	Е
Antistatic outsole	Α
- Tread resistance-to-hydrocarbons	FO
Slip resistance on standard ceramic bottom with glycerine lubricant	SR
Insulation against heat	HI
Insulation against cold	CI
Ankle protection	AN
Cut resistance of the upper	CR
Outsole resistance to hot contact	HRO

The safety toecap (for EN ISO 20345:2022 only) protects the toes with impact resistance to 200 Joules and compression resistance up to a maximum load of 15 kN. The perforation resistance of this shoe was tested in the laboratory using standard nails and forces. Smaller diameter nails and higher static or dynamic loads can increase the risk of drilling. In such circumstances, further preventive measures

should be considered. Three generic types of perforation resistant inserts are currently available in PPE footwear. These are the types of metal and non-metallic inserts that should be chosen according to the risk assessment. All inserts offer protection against the risks of drilling, but each of them has several advantages or disadvantages; Metal anti-puncture insert (e.g. SBP, S5): It is less affected by the shape of the pointed object (e.g. diameter, geometry, surface roughness) but due to shoe processing techniques it may not cover the entire lower area

of the foot. Non-metallic (PS or PL or category e.g. SBPS, SSL): can be lighter, more flexible and provide more coverage area, but the resistance to perforation can vary more depending on the shape of the pointed object (e.g. diameter, geometry, surface roughness). There are two types of non-metallic anti puncture inserts depending on the protection offered: the PS type can offer more appropriate protection from objects of smaller diameter than the PL type.

### POTENTIAL USES

These boots are generally suitable (within the limits of the performance offered by your particular model) for the following activities: - industrial applications in general; - agricultural applications; construction sire applications; - leisure use.

The footwear provides suitable protection against the following: - slipping; - impact and compression injuries to the toes (only models with the EN ISO 20345:2022 mark); - puncturing to the sole of the foot (only models with the S5, SB-P, 05, or 0B-P markings); - impact to the heel from contact with the ground (only models with the S4, S5, SB-E, 04,05, or 0B-E markings); - electrostatic shocks (only models with the S4, S5, SB-A, 04, 05, or 0B-A markings; please read the additional information carefully). Maximum sole grip is generally reached after a certain 'running-in' of new footwear (comparapable to car wheels) to remove eligible and release agent residues and any other surface irrequisities of a physical wheels) to remove silicone and release agent residues and any other surface irregularities of a physical and / or chemical nature. Slip resistance may also change depending on the state of wear of the sole; however, meeting specifications does not guarantee no slip in all conditions.

These shoes meet the following mandatory slip resistance requirements on a ceramic surface covered with water and detergent (NaLS):

TEST CONDITIONS	COEFFICIENT OF FRICTION
Condition A (heel slip inclined 7° towards the front)	≥0,31
Condition B (toe slip inclined 7° backwards)	≥0,36

In addition, these shoes meet the following additional slip resistance requirements on a ceramic surface covered with glycerine

-	TEST CONDITIONS	COEFFICIENT OF FRICTION
	Condition C (heel slip inclined 7° towards the front)	≥0,19
	Condition D (toe slip inclined 7° backwards)	≥0,22

The 'SR' requirement is intended as a generic test to evaluate performance on more viscous contaminants such as oil. Note that this test condition is particularly demanding and results in this test tend to be inherently low. It is preferable to use protective devices that have demonstrated good performance under test conditions as close as possible to the conditions of use. Our footwear is not suitable to protect against hazards that are not specified in this Information Note / in particular, those covered by Category – III PPE.

## IDENTIFYING AND CHOOSING A SUITABLE MODEL

The appropriate boot model must be chosen based on the specific requirements of the workplace, the type of risk, and the relevant environmental conditions. Employers are responsible for identifying and ecting suitable, adequate boots (PPE). Consequently, before use, always check that the selected model's characteristics are suitable for the specific usage requirements

INSTRUCTIONS FOR USE / CONSERVATION AND FOR MAINTENANCE / STORAGE / REPLACEMENT For boots with EN ISO 20345:2022 marking, check that the safety toecap is present before using the first time. – For boots with a penetration – resistant plate, check that the plate is present before using for the first time. – Check the physical integrity of the boots before each use; if they are damaged, replace them. - Avoid prolonged exposure to sunlight. - Clean with a neutral detergent. - NEVER use substances such as alcohol, methyl ethyl ketone, thinners, benzenes, petroleum or any other chemical agent to clean the boots. These substances could damage the construction materials and imperceptibly weaken the footwear, thus impairing its original protective properties. Never place wet boots in direct contact with heat sources after use. Always leave boots to dry in a well-ventilated location at ambient temperature. - New boots are generally fit for use if their original packing is intact. When kept according to the recommended storage conditions, the boots remain fit for use for a long time. Therefore, it has proved impracticable to set an "expiry date" after which the new product should no longer be used. However, it is reasonable to assume that boots of this type may last for 5 years from the date of manufacture, if kept properly. - To avoid the risk of deterioration, the boots should be transported and stored in their original packaging, in dry environments, and without exposure to excessive heat.

The footwear complies with the stated specifications only if it is a perfect fit and if it is in perfect conditions. The company accepts no liability for any damage if consequences that are due to improper

MARKING the boot outsole has the following marking:

- item/model
- reference standard + protection symbols
- date of manufacture (with a clock indicating the month/year of production) name of manufacturer or registered trademark (marked on the outsole or printed with indelible ink

## INFORMATION FOR ANTISTATIC FOOTWEAR

Use antistatic footwear if it is necessary to minimise the accumulation of electrostatic charges by dissipation of electrostatic charges, thus avoiding the risk of ignition of sparks, for example during

the use of flammable substances and vapours, and if it is not possible to completely eliminate the risk of electric shock from mains voltage equipment from the workplace. Antistatic shoes introduce a resistance between the foot and the ground but cannot offer complete protection. Antistatic footwear is not suitable for work on electrical installations under voltage. It should be noted, however, that antistatic footwear cannot provide adequate protection against electric shock from a static discharge as it introduces only a resistance between foot and floor. If the risk of electrostatic discharge has not been completely eliminated, additional measures must be taken to avoid this risk. These measures, as well as the additional tests mentioned below, should be an essential part of the occupational accident prevention programme. Antistatic footwear does not provide protection against electric shock due to

voltage, use electrically insulating footwear. The electrical resistance of antistatic footwear can be significantly changed by bending, contamination or moisture. These shoes may not perform the intended function if worn in wet conditions. Class I footwear can absorb moisture and can become conductive if worn for prolonged periods in humid and wet conditions. Class I footwear can absorb moisture and can become conductive if worn for prolonged periods in humid and wet conditions. Class II footwear is resistant to wet and wet conditions and should be used if there is a risk of exposure. If shoes are worn in conditions where the sole material is contaminated, the wearer should always check the anti-static properties of the shoe before entering a hazardous area. When using antistatic footwear the electrical resistance of the flooring should be such that it does not invalidate the protection provided by footwear. An antistatic sock is recommended.

It is therefore necessary to ensure that the footwear combination is capable of fulfilling the intended function of dissipating electrostatic charges and giving some protection throughout their life. Therefore, it is recommended that the user establish an internal test for electrical resistance, which is carried out at regular and frequent intervals.

these boots have been tested and approved with no insole. Hence, the manufacturer recommends that you do not use an insole, because otherwise the boots'protective functions could be impaired.

### DISPOSAL

At the end of their useful lives, do not leave your boots in the environment: please follow your national environmental regulations and dispose of them in an appropriate manner. Regulations for waste disposal can be obtained from local authorities.

The EU declaration of conformity is available at the following address https://hive.bernabeafrique.com/

### FR NOTE D'INFORMATION

BOTTES DE SÉCURITÉ (EN ISO 20345:2022) (voir marquage sur la semelle extérieure)

 BOTTES DE TRAVAIL (EN ISO 20347:2022) (voir marquage sur la semelle extérieure)

Ces bottes ont le marquage CE pour montrer qu'elles sont conformes au règlement (UE) 2016/425 pour les équipements de protection individuelle (EPI); elles sont conformes à la norme européenne.

Autrilia de la conforme de la norme européenne.

Ou de la conforme de la norme européenne.

Ou de la conforme de la norme européenne.

Ou de la conforme de la norme européenne. narmonisée EN ISO 20347:2022 (bottes de travail) ou EN ISO 20345:2022(bottes de sécurité) Compte tenu des risques contre lesquels elles protègent, ces bottes sont considérées comme des EPI de catégorie II ; par conséquent, elles ont subi un « examen de type UE » par l'organisme notifié Intertek Italia S.p.A., Via Guido Miglioli 2/A 20063 Cernusco sul Naviglio-Milano (MI) Italy - NB2575

La botte est faite de matériaux considérés comme appropriés selon les normes ci-dessus pour la qualité et la performance. Les semelles extérieures des bottes certifiées selon la norme EN ISO 20345:2022 sont marquées des symboles S4 ou S5. Le tableau montre ce que cela signifie :

BOTTE AVEC MARQUAGE EN ISO 20345:2022	S4	S5
Présence de la semelle intérieure anti-perforation (insert métallique anti-perforation)		Х
Présence de l'embout de sécurité	Х	Х
Absorption des chocs dans la zone du talon	Х	Х
Antistatique	Х	Х
Épaisseurs conformes aux normes sur toute la tige	X	Х
Épaisseurs conformes aux normes sur toute la semelle extérieure	Х	Х

Les semelles extérieures des bottes certifiées selon la norme EN ISO 20347:2022 sont marquées des symboles 04 ou 05. Le tableau montre ce que cela signifie:

BOTTE AVEC MARQUAGE EN ISO 20347:2022	04	<b>O</b> 5
Présence de la semelle intérieure anti-perforation (insert métallique anti-perforation)		Х
Absorption des chocs dans la zone du talon	Х	Х
Antistatique	Х	Х
Épaisseurs conformes aux normes sur toute la tige	X	Х
Épaisseurs conformes aux normes sur toute la semelle extérieure	X	Х

Certains modèles n'ont que le marquage SB (pour la sécurité de base norme EN ISO 20345) ou le marquage OB (pour les exigences de base EN ISO 20347), éventuellement avec d'autres les performances supplémentaires apportées :

1		
į	PERFORMANCE	SYMBOL
ŀ	Résistance à la pénétration du fond (insert métallique anti-perforation)	Р
ŀ	Résistance à la pénétration du fond (insert anti-perforation sans métal type PL)	PL
į	Résistance à la pénétration du fond (insert anti-perforation sans métal type PS)	PS
ŀ	Absorption des chocs au niveau du talon	Е
ŀ	Antistatique	А
į	Résistance de la semelle aux hydrocarbures	FO
ŀ	Résistance au glissement sur fond céramique standard avec lubrifiant glycériné	SR
ŀ	Isolation contre la chaleur	HI
į	Isolation contre le froid	CI
ŀ	Protection de la malléole	AN
ŀ	Résistance à la coupure de la tige	CR
į	Résistance à la chaleur due au contact de la semelle	HRO

L'embout de sécurité (uniquement pour EN ISO 20345:2022) protège les doigts avec une résistance aux chocs jusqu'à 200 Joules et résistance à la compression jusqu'à une charge maximale de 15 kN. La résistance à la perforation de cette chaussure a été vérifiée en laboratoire en utilisant des clous et La resistance à la perforation de Cette chiaussure à eté verime en la boratione en dunisair des fouces des forces standard. Des clous de plus petit d'amètre et des charges statiques ou dynamiques plus importantes peuvent augmenter le risque de perforation. Dans de telles circonstances, des mesures préventives supplémentaires doivent être envisagées. Trois types génériques d'inserts antiperforation, sont actuellement disponibles dans les chaussures EPI. Il s'agit des inserts métalliques et non métalliques, qui doivent être sélectionnés sur la base d'une évaluation des risques. Toutes les inserts offrent une protection contre les risques de perforation, mais chacun d'entre eux présente des avantages ou des inconvénients différents : Insert métallique anti-perforation (par exemple SBP, SS) : il est moins influencé par la forme de l'objet pointu (diamètre, géométrie, rugosité de la surface) mais, en raison des techniques de fabrication des chaussures, il peut ne pas couvrir la totalité de la zone du bas du pied. Non-métallique (PS ou PL ou catégorie, par exemple SBPS, S5L) : il peut être plus léger, plus souple et couvrir une plus grande surface, mais la résistance à la perforation peut varier davantage en fonction de la forme de l'objet pointu (diamètre, géométrie, rugosité de la surface). Il existe deux types d'inserts non métalliques tes à la perforation en fonction de la protection offerte : le type PS peut offrir une protection plus appropriée contre les objets de plus petit diamètre que le type PL.

# UTILISATIONS POTENTIELLES

Ces bottes sont généralement adaptées (dans la limite des performances offertes par votre modèle particulier) aux activités suivantes : - applications industrielles en général : - applications agricoles

## RISQUES

La chaussure est adaptée aux protections suivantes : - glissade ; - impact et compression des doigts (uniquement les modèles avec marquage EN ISO 20345;2022 ; - perforation de la plante du pied (uniquement modèles avec marquage S5, SB-P, O5, OB-P) ; - du talon de l'impact avec le sol (uniquement les modèles avec marquage S4, S5, SB-E, O4, O5, OB-E) ; - les charges électrostatiques (uniquement les modèles avec marquage S4, S5, SB-A, O4, O5, OB-A + informations complémentaires à lire attentivement). L'adhérence maximale de la semelle est généralement atteinte après un certain « rodage » des chaussures neuves (comparable aux pneus de voiture) pour éliminer les résidus de silicone et les agents de démoulage et toutes autres irrégularités de surface de nature physique et/ou chimique. La résistance au dissement peut également évoluer en fonction de l'usure de la semelle : cependant. le respect des spécifications ne garantit pas l'absence de glissement dans toutes les conditions. Ces chaussures répondent aux exigences obligatoires suivantes en matière de résistance au glissement sur des surfaces céramiques recouvertes d'eau et de détergent (NaLS) :

1	CONDITIONS D'ESSAI	COEFFICIENT DE FROTTEMENT
i	Condition A (glissement du talon incliné de 7° vers l'avant)	≥0,31
1	Condition B (glissement de la pointe inclinée de 7° vers l'arrière)	≥0,36

En outre, ces chaussures répondent aux exigences supplémentaires suivantes en matière de résistance au dissement sur une surface céramique recouverte de divcérine:

i.		• •
i	CONDITIONS D'ESSAI	COEFFICIENT DE FROTTEMENT
	Condition C (glissement du talon incliné de 7° vers l'avant)	≥0,19
	Condition D (glissement de la pointe inclinée de 7° vers l'arrière)	≥0,22

L'exigence "SR" est conçue comme un test générique pour évaluer les performances sur des contaminants plus visqueux tels que l'huile. Il convient de noter que cette condition d'essai est particulièrement e et que les résultats de cet essai ont tendance à être intrinsèquement faibles. Il est préférable d'utiliser des dispositifs de protection qui ont démontré de bonnes performances dans des conditions